



Cette fiche est un outil d'amélioration des engagements et du fonctionnement de la Charte Assainissement Non Collectif.

Elle est un relai d'information et de communication de la Charte. Les éléments d'identification, les événements et axes de progrès devront être correctement remplis.

Les fiches incomplètes ne seront pas traitées et ne feront l'objet d'aucune suite.

1- VOUS ETES :

- Un SPANC
- Une Entreprise / Un Maçon
- Un Bureau d'études
- Un Carrier
- Un Vidangeur
- Un Usager
- Agriculteur
- Agence immobilière
- Institutionnel (DDT, Agence de l'Eau,...)
- Élu
- Association de défense des usagers
- Autre:

Nom :	
Raison sociale :	
Adresse :	
Téléphone portable :	
Adresse E-mail :	

2- DESCRIPTION DE L'EVENEMENT

Date :

Lieu :

Acteur concerné :

- Un SPANC
- Une Entreprise / Un Maçon
- Un Bureau d'études
- Un Carrier
- Un Vidangeur
- Un Usagers
- Agriculteur
- Agence immobilière
- Institutionnel (DDT, Agence de l'Eau,...)
- Élu
- Association de défense des usagers
- Autre:

Nom de l'acteur concerné :

Descriptif des faits :

.....

.....

.....

3- SUGGESTION – AXE D'AMELIORATION

.....

.....

.....

.....

.....

Fait le

A

Merci de retourner cette fiche

Par courrier : *Soizic PAUTRET
Service Eau Assainissement
Maison du département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880
79028 NIORT CEDEX*

Par mail : *soizic.pautret@deux-sevres.fr*



NE PAS REMPLIR - PARTIE RESERVEE AU SECRETARIAT ET AU COMITE DE LA CHARTE ANC

DECISION :

- Non conformité aux engagements de la Charte

- Conformité avec les engagements de la Charte